



Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Batteries du Parc - Montbéliard

Juin 2026



AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD



METHODOLOGIE

L'intégration de 2 nouveaux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Les Forges-Montanot à Audincourt et les Batteries du Parc à Montbéliard), portant désormais à 9 le nombre de QPV sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, et la signature d'un nouveau Contrat de Ville Unique en 2024 abordant des thématiques différentes des « piliers » du CVU précédent, nous ont poussé à refonder l'Atlas des QPV.

Celui-ci s'appuie à la fois sur des données quantitatives, mais également sur des aspects plus qualitatifs, récoltés lors d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs de la politique de la ville, intervenant sur les différents quartiers (communes, CCAS, MJC, bailleurs, associations...).

Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées dans ce document mobilisent plusieurs sources complémentaires :

- Des données centralisées par l'INSEE, produites par l'INSEE ou d'autres fournisseurs de données (CAF, France Travail, etc.) ;
- Des données RPLS pour le parc locatif social, recalculées par l'ADU ;
- Des données de différentes natures, traitées et spatialisées par l'ADU.

Elles sont toutes disponibles à la même échelle, à savoir le périmètre officiel du quartier prioritaire, défini par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 (périmètre représenté sur la carte page 5), et sont également comparées avec d'autres échelles, à savoir : la commune dans laquelle se trouve le quartier, l'ensemble des QPV de l'agglomération et enfin à l'échelle de PMA. Néanmoins, pour certaines données, un périmètre de 300m autour des quartiers a été pris en compte pour correspondre à un espace vécu ou « pratiqué » par les habitants des quartiers, les périmètres administratifs n'étant pas des barrières physiques dans les pratiques du quotidien.

Attention :

Les données de cet Atlas, analysées à l'échelle des périmètres QPV, ne sont pas directement comparables à celles des précédents Atlas de l'ADU (2018 et 2021), établis à l'échelle des IRIS. Ces périmètres géographiques ne se superposant pas, toute comparaison dans le temps doit être interprétée avec prudence.

L'analyse qui est faite se base sur les différents indicateurs travaillés à partir des données collectées. L'ensemble des données brutes est disponible sous forme de tableaux via des QR Codes insérés en bas des pages thématiques.

Ce document permet donc une double lecture :

- Pour les personnes souhaitant une analyse, elle est disponible dans le corps de ce document ;
- Les personnes ayant besoin de données chiffrées, notamment dans le cadre d'appels à projets, trouveront toutes les informations brutes disponibles dans les tableaux.

Les données qualitatives

L'enquête qualitative réalisée auprès de 18 acteurs locaux présents dans les différents quartiers, a permis d'avoir un éclairage complémentaire aux analyses quantitatives. Cette enquête n'avait pas vocation à être exhaustive, mais à apporter de la nuance sur la perception des quartiers ou mettre en avant des initiatives locales. Leurs témoignages ont donc été valorisés au gré des thématiques du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche porte sur un des 9 QPV de l'agglomération et est structurée de la même manière :

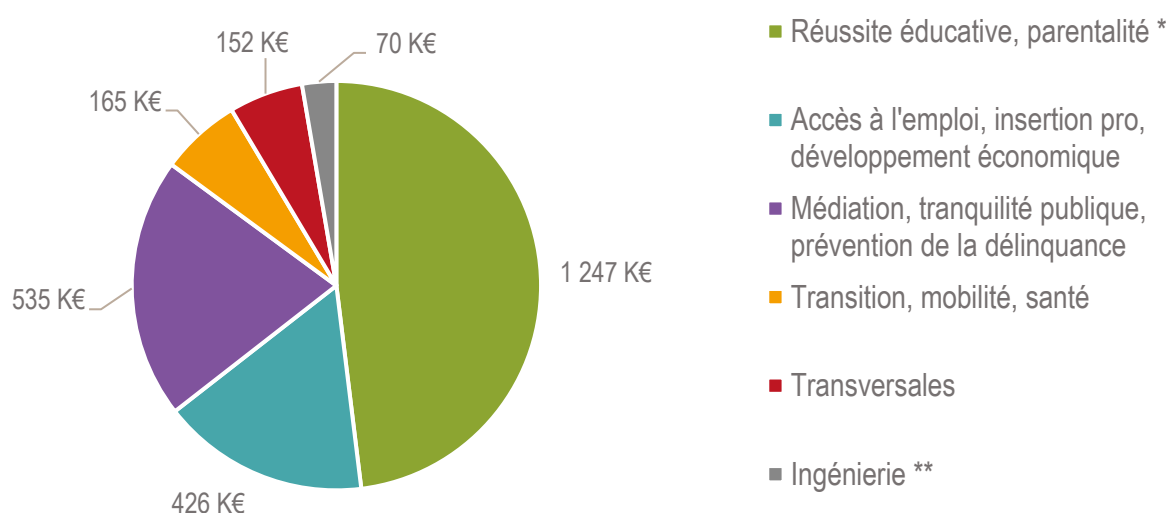
- **Les premières pages présente le périmètre, l'Histoire, ainsi qu'une carte d'identité générale du quartier**, portant principalement sur la démographie, l'habitat, le cadre de vie et les équipements ;
- **Les pages suivantes portent chacune sur une thématique du CVU :**
 - Education – Réussite éducative – Parentalité ;
 - Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation ;
 - Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique ;
 - Transitions – Mobilités – Santé.

PREAMBULE : Le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération

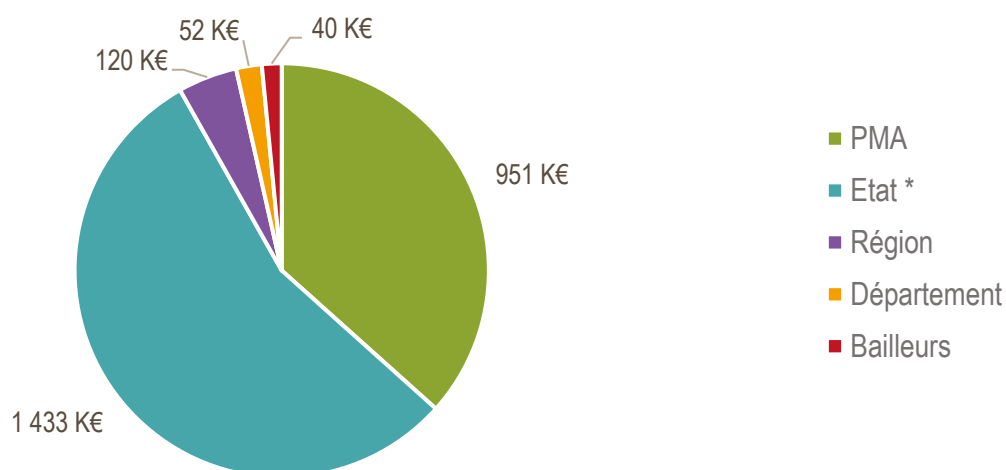
Signé le 29 mars 2024, le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fixe le cadre de l'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire pour la période 2024-2030. Il réunit l'État, PMA, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux. Il s'appuie sur 4 grandes priorités (réussite éducative et parentalité ; tranquillité publique, médiation et prévention de la délinquance ; accès à l'emploi, insertion professionnelle et développement économique ; transitions, mobilité et santé) et 4 enjeux transversaux (égalité femmes-hommes ; lutte contre les discriminations ; valeurs de la République et laïcité ; participation citoyenne).

Le contrat de ville vise à mieux articuler les politiques de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville, en adaptant les réponses aux réalités et aux besoins de chaque quartier. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur un appel à projets annuel, qui définit les modalités de soutien financier aux actions portées en faveur des quartiers prioritaires.

Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par thématique



Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par partenaire



* * Dont 550 K€ en programme de Cité éducative

** Convention socle Trajectoire Ressources

Un peu d'histoire...

Le secteur des Batteries du Parc s'inscrit dans une histoire beaucoup plus ancienne que celle du quartier d'habitat actuel. Les terrains correspondent autrefois à un ancien parc boisé peuplé d'animaux sauvages (le Thiergarten au XVI^{ème}, renommé le Parc des Princes au XVIII^{ème}), domaines liés à l'histoire des comtes de Montbéliard. Le Parc des Princes est progressivement défriché puis utilisé comme terrain de manœuvres militaires ; lors de la guerre de 1870, des batteries défensives y sont installées, donnant son nom au secteur.

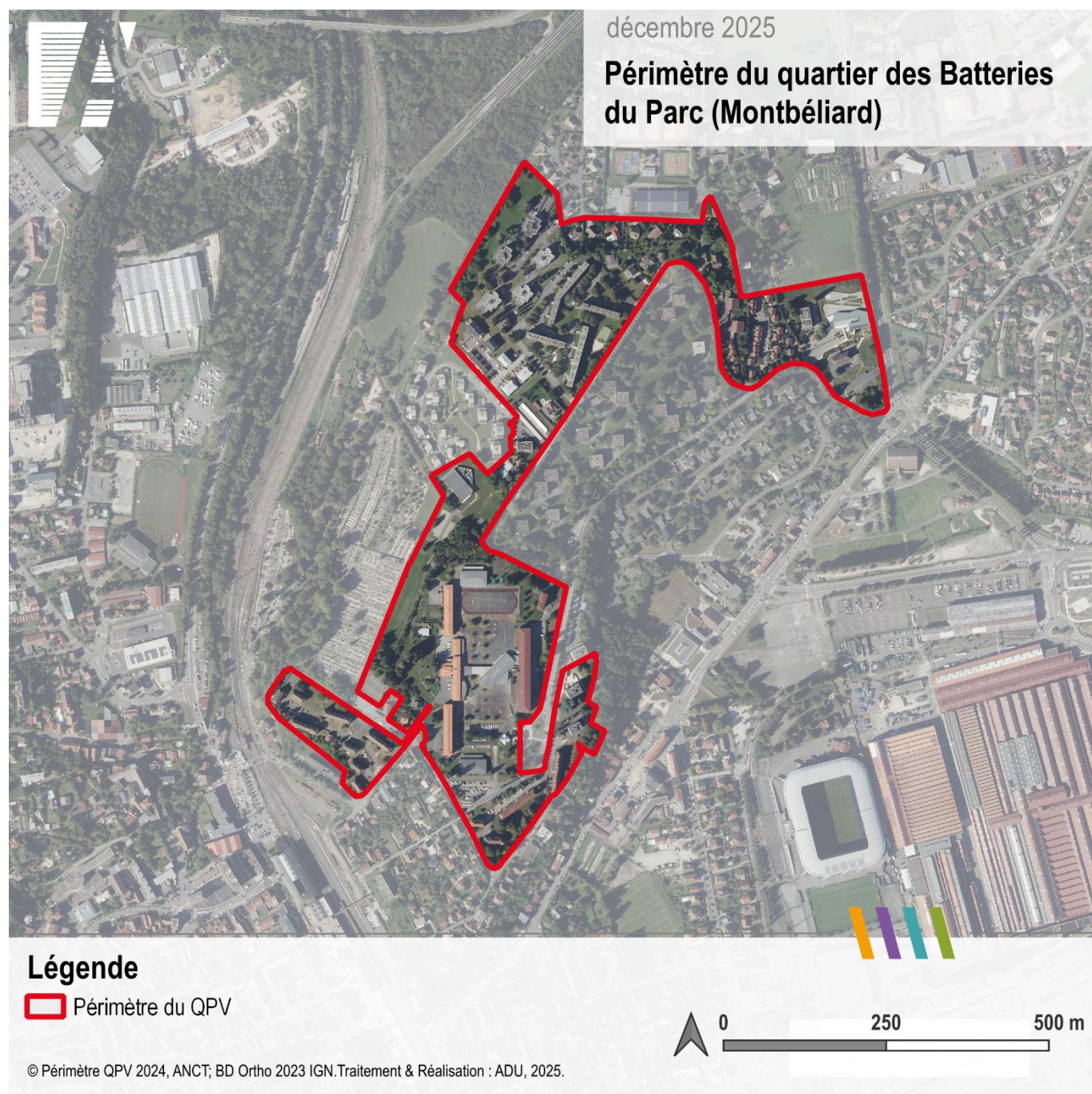
Jusqu'au début du XX^e siècle, le site conserve un caractère largement rural et paysager, tandis que les maisons individuelles commencent à se développer autour du Mont-Christ à partir des années 1910. Après la Seconde Guerre mondiale, la forte croissance économique et démographique de Montbéliard entraîne une urbanisation rapide des hauteurs de la ville. Le premier ensemble collectif de logements, le Mont-Christ, est lancé en 1952.

Dans les années 1960 et 1970 apparaissent ensuite les immeubles des Batteries du Parc et des Grands Jardins, ainsi que le lycée Cuvier. Le secteur accueille également des logements destinés aux cadres des usines Peugeot à la Combe aux Biches, ce qui lui confère une composition résidentielle différente des grands quartiers populaires construits à la même période. Le quartier actuel résulte donc de cette succession de fonctions : anciens espaces agricoles et militaires, premiers lotissements puis développement de l'habitat collectif lié à l'expansion industrielle de l'agglomération.



« Batteries du Parc », vue du ciel – Crédit photo : Photo d'archives Est Républicain

Périmètre du quartier suite à la refonte de la géographie prioritaire en 2024



Surface du QPV : 26,3 Ha

Chiffres-clés du quartier

Avec une surface de plus de 26 Ha et une population de 1303 habitants, il fait partie des quartiers les moins peuplés de PMA. Au regard des indicateurs socio-économiques retenus par la réforme de la géographie prioritaire, il intègre depuis 2024 les neuf quartiers prioritaires de l'agglomération.



(soit 5% des habitants de la commune)



du parc locatif social
(soit 10% des LLS de la commune)



(soit 5% des allocataires de la commune)



Taux de pauvreté
au seuil de 60%



Taux de chômage
(au sens du recensement)



Part des familles monoparentales



Part des 0-24 ans



Part des +75 ans

Sources : Insee 2021 – RPLS 2023 – CAF 2023

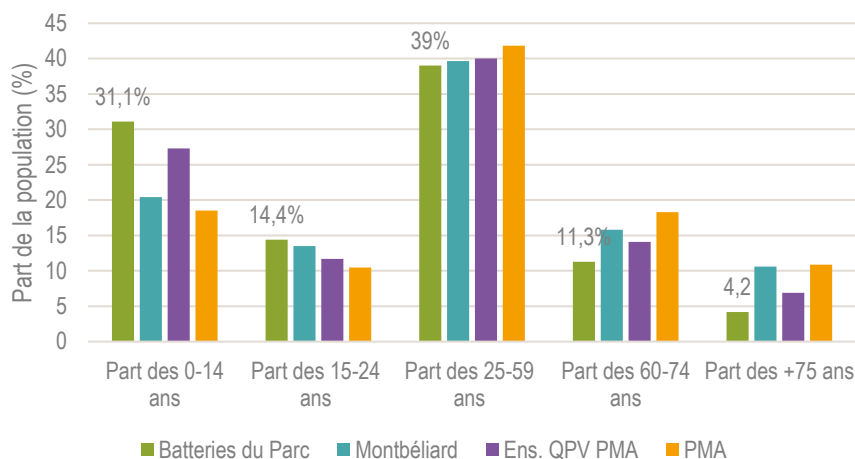
Une population jeune, familiale et des situations d'isolement à prendre en compte

Le quartier des Batteries du Parc présente un **profil démographique jeune**, caractéristique des QPV. La part des 0-14 ans (31,1%) confirme la présence importante de familles avec enfants, tandis que la faible représentation des personnes âgées (4,2% de 75 ans et plus) traduit **une population globalement peu vieillissante et un renouvellement démographique soutenu**. Cette structure contribue à la vitalité du quartier mais elle s'accompagne également de besoins spécifiques liés à l'accompagnement des jeunes en matière d'offre éducative, d'insertion et d'accès aux équipements.

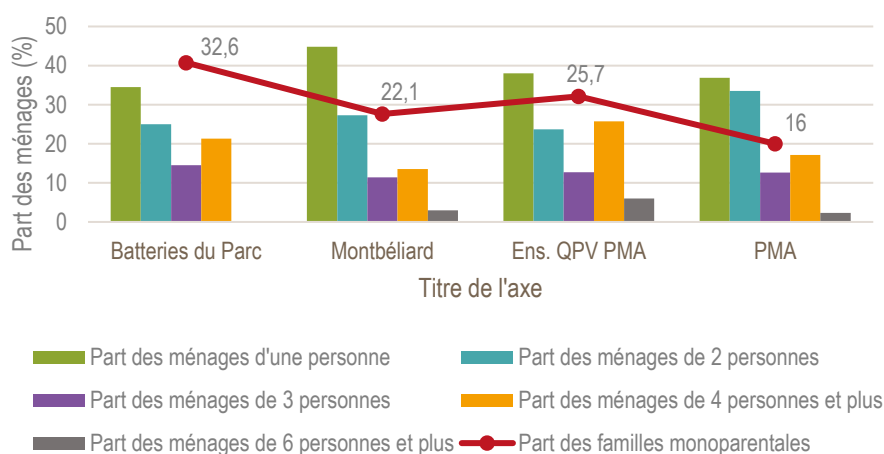
La **composition des ménages**, marquée à la fois par des familles mais aussi une forte présence de personnes seules (environ 35%) met en évidence **une dualité entre la structure familiale et des situations d'isolement**. Cette configuration traduit la coexistence de profils familiaux variés et interroge l'adaptation de l'offre de logements et de services aux besoins des habitants (taille des logements, équipements de proximité...). Dans ce contexte, la **surreprésentation des familles monoparentales** (32,6%) révèle des besoins en accompagnement social, en modes de garde et en dispositifs de soutien à la parentalité.

Enfin, **si les seniors restent peu nombreux à l'échelle du quartier, la forte proportion de femmes vivant seules (65,1% des ménages d'une personne, et jusqu'à 93,2% chez les 75 ans et plus)** souligne néanmoins des besoins spécifiques en matière de lien social, d'accès aux droits et de services de proximité.

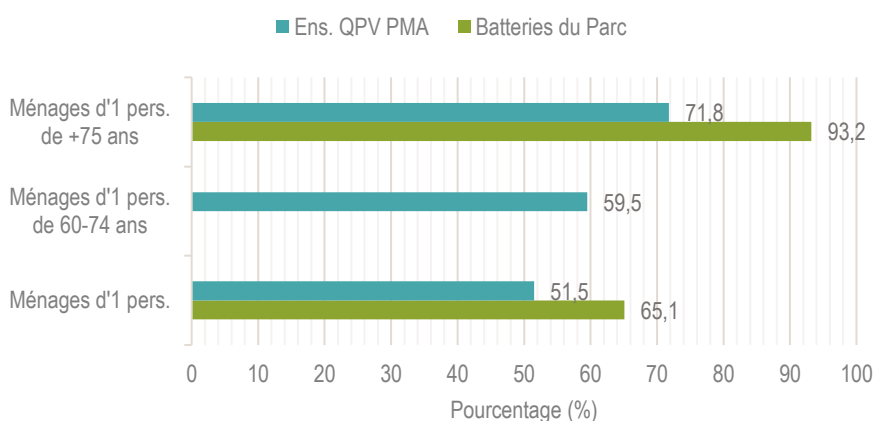
Population par tranche d'âge



Profil des ménages

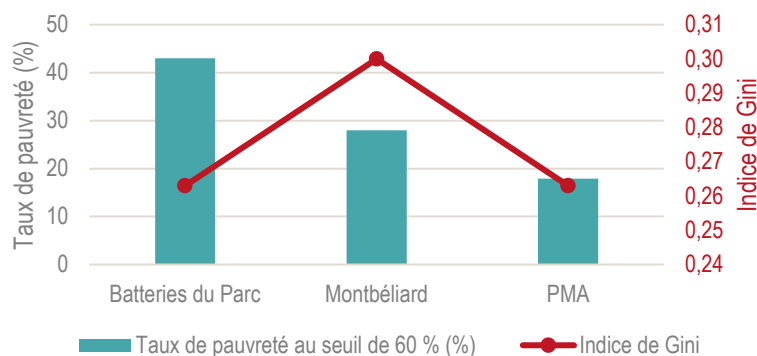


Part des femmes dans les ménages d'une personne



Une fragilité économique particulièrement marquée pour les familles

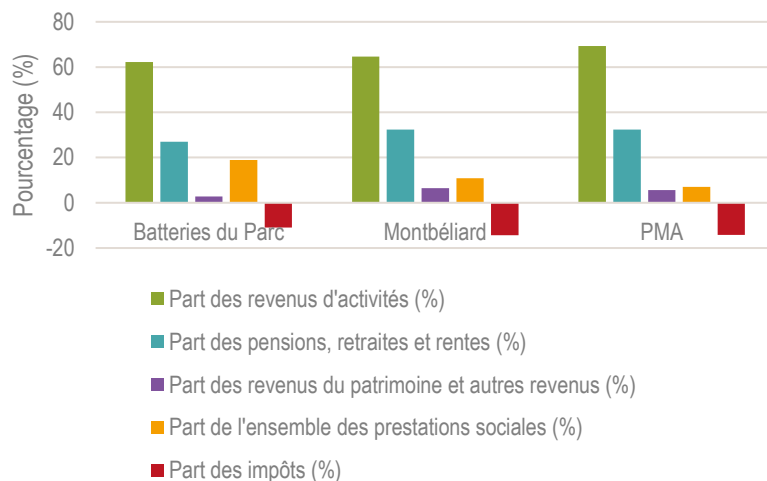
Indicateurs de pauvreté et d'inégalités



Avec 43 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les Batteries du Parc est fortement touché par la pauvreté, malgré un taux inférieur à celui des autres QPV de PMA. Il s'agit du taux le plus faible parmi les quartiers pour lesquels la donnée est disponible, mais il demeure plus de deux fois supérieur à celui de l'agglomération (18%).

Le niveau de vie médian atteint 14 730€ par an et par unité de consommation, soit près de 6 800€ de moins qu'à l'échelle de PMA. Le quartier se caractérise ainsi par des niveaux de vie faibles, sans pour autant présenter des écarts de revenus particulièrement marqués : son indice de Gini (0,26) est inférieur à celui de Montbéliard et proche de celui de PMA.

Source des revenus des ménages



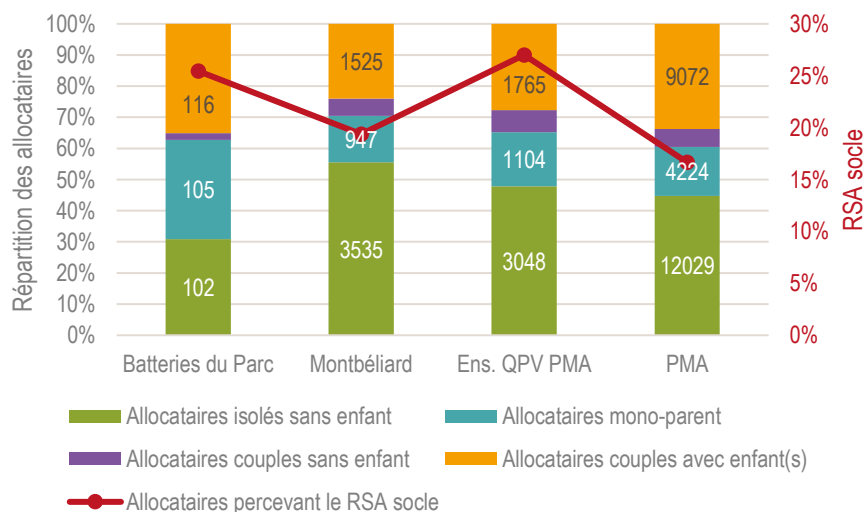
Cette fragilité économique s'accompagne d'une forte place des prestations sociales dans les ressources des ménages : elles représentent 19% des revenus disponibles, contre 7% à l'échelle de PMA. Les prestations familiales et les aides au logement y occupent notamment une place importante, en lien avec le profil jeune et familial du quartier.



Indice de Gini = voir explication dans le glossaire.

73% des habitants des Batteries du Parc sont couverts par une allocation CAF. Parmi les allocataires, on observe une surreprésentation des familles monoparentales, plus marquée que dans l'ensemble des QPV, traduisant des fragilités familiales importantes. On observe également une proportion assez élevée d'allocataires percevant le RSA. Les acteurs locaux soulignent par ailleurs une paupérisation récente du quartier, avec des situations particulièrement difficiles dans certains secteurs situés en hauteur.

Allocataires CAF



Un parc résidentiel familial confronté à des enjeux d'attractivité

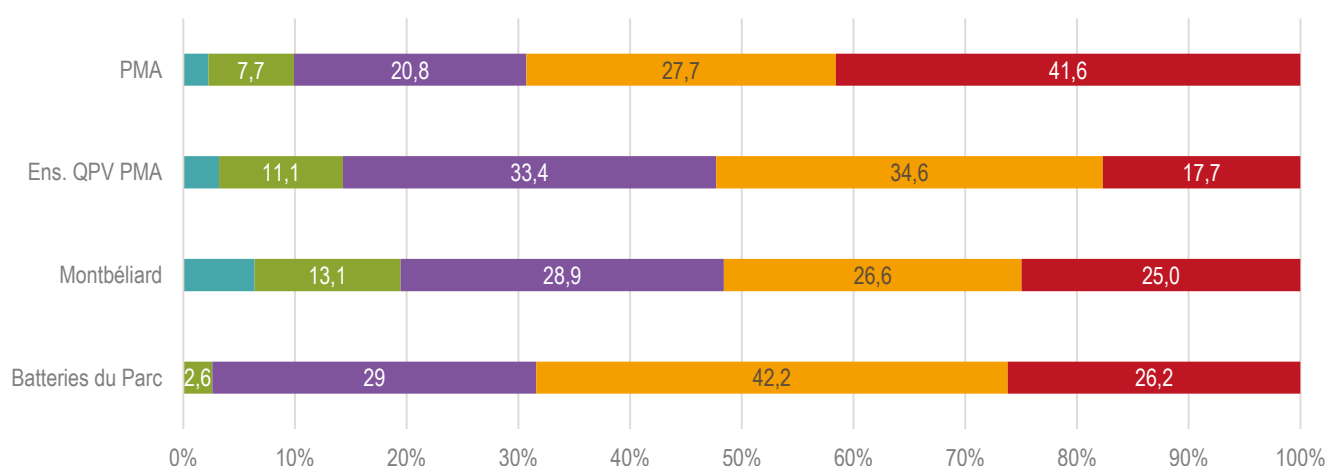
Le parc de logements des Batteries du Parc est majoritairement orienté vers l'accueil de ménages familiaux, une caractéristique proche de celle observée dans l'ensemble des QPV de PMA. La forte proportion de ménages de quatre personnes et plus est cohérente avec la part importante de logements de grande taille, notamment de cinq pièces et plus, répondant aux besoins des familles avec enfants présentes dans le quartier. Cette adéquation entre la structure du parc et les profils familiaux constitue un atout pour l'accueil des ménages avec enfants.

Toutefois, comme dans de nombreux quartiers prioritaires, cette adéquation est contrebalancée par plusieurs fragilités structurelles.

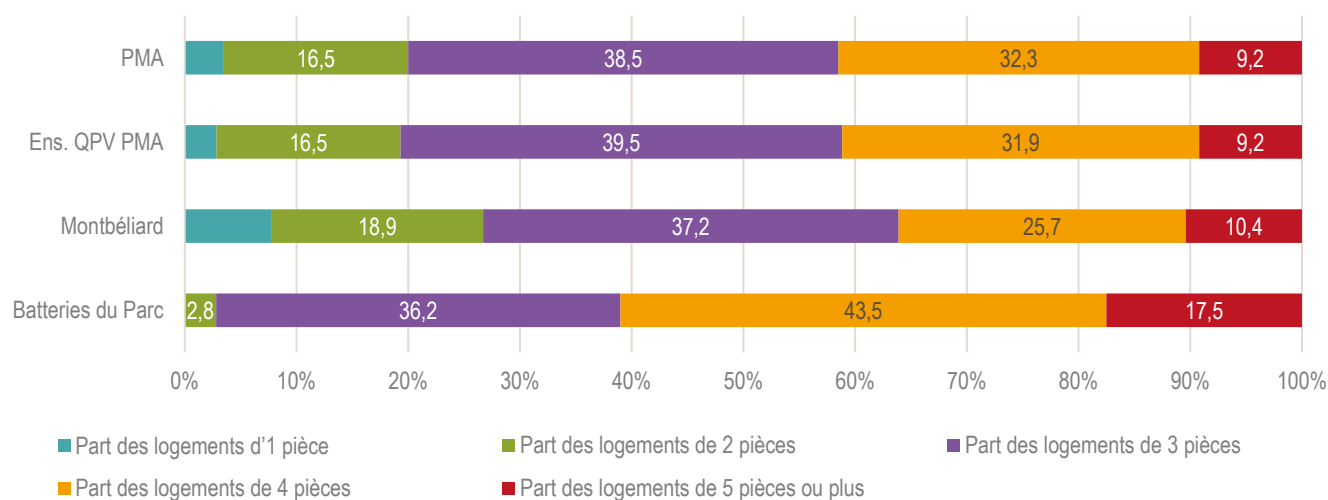
Le quartier se caractérise par un **taux de rotation résidentielle élevé**, associé à une faible présence de seniors. Ainsi, ces éléments traduisent une difficulté à inscrire le quartier dans un parcours résidentiel durable, les ménages ayant tendance à quitter le quartier plutôt qu'à y évoluer au fil des étapes de leur vie.

La situation géographique des Batteries du Parc conjuguée à une offre limitée en commerces, services et solutions de mobilité, renforce ces fragilités. **Le manque de services de proximité au sein du quartier et certaines contraintes d'accessibilité peuvent limiter l'attractivité résidentielle du quartier sur le long terme et en faire un espace de transition résidentielle plutôt qu'un lieu d'ancrage durable.**

Typologie des logements - résidences principales (RP)

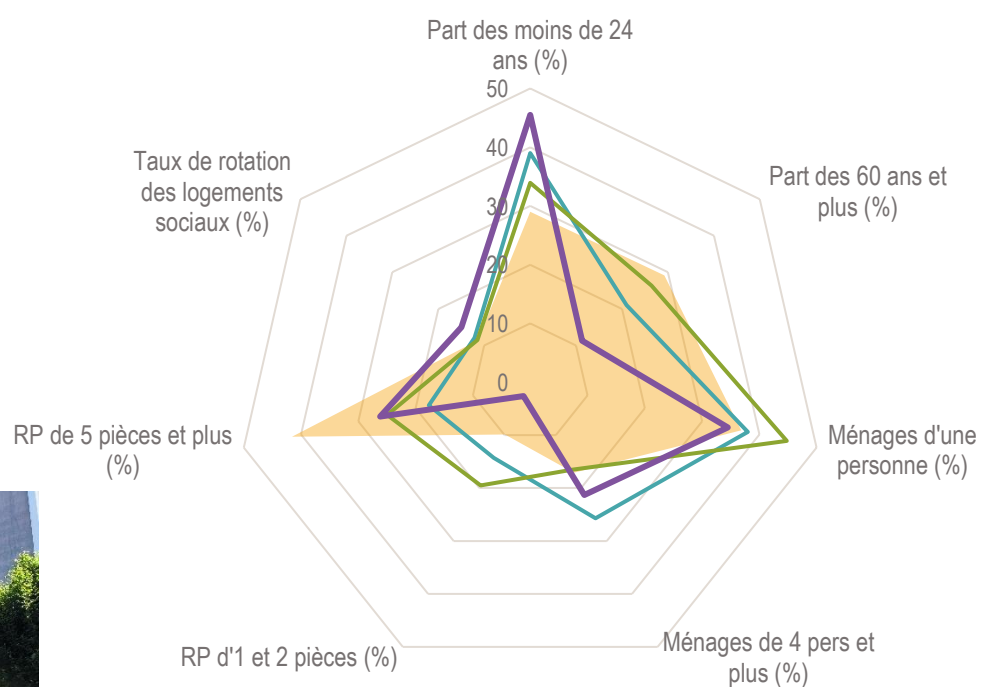


Typologie des logements sociaux





Regard croisé sur les profils démographiques et résidentiels



■ PMA ■ Ens. QPV PMA ■ Montbéliard ■ Batteries du Parc

Crédits photo : ADU

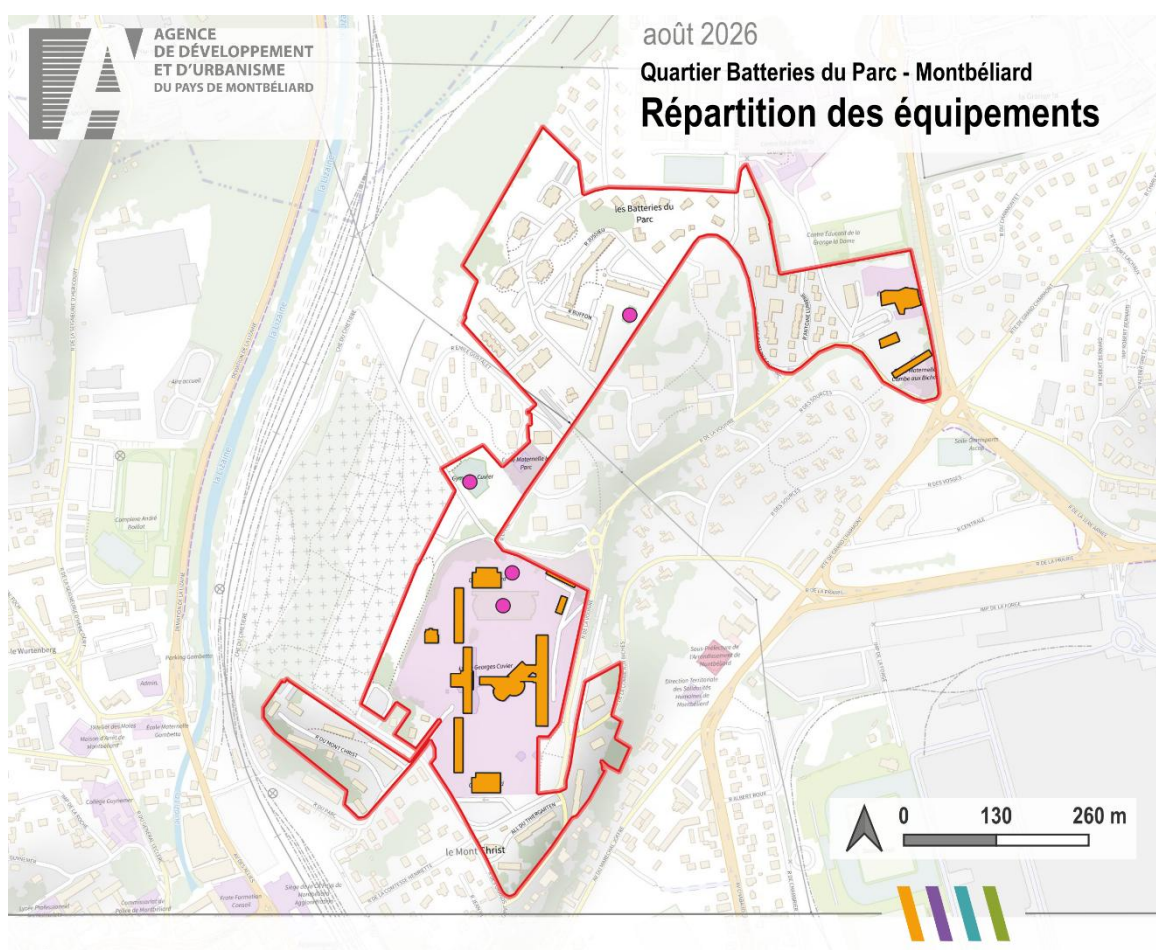
Dynamique commerciale et équipements

Le quartier des Batteries du Parc se caractérise par une **présence limitée et peu diversifiée d'équipements à l'intérieur de son périmètre**. L'offre existante est principalement constituée d'équipements éducatifs et de quelques équipements sportifs ou de loisirs, répartis de manière ponctuelle sur le territoire, sans véritable polarité structurante. **Le cœur du quartier ne concentre pas de centralité identifiable en matière de services ou d'activités**, ce qui renforce un fonctionnement urbain peu polarisé.

L'absence totale de commerces de proximité constitue une spécificité marquante du quartier. Si plusieurs grandes surfaces sont accessibles à moins de 10 minutes en voiture,

leur accessibilité à pied reste plus contrainte, de l'ordre de 30 minutes, en raison notamment des coupures urbaines (voie ferrée, infrastructures routières) et de l'implantation périphérique de ces équipements.

Dans ce contexte, le quartier apparaît fortement dépendant de son environnement proche pour l'accès aux services du quotidien. Cette situation peut générer des contraintes pour les habitants, en particulier pour les ménages non motorisés, et pose la question de l'accessibilité aux équipements, de l'autonomie des habitants et du rôle des mobilités dans les pratiques quotidiennes.



Légende

- Périmètre QPV
- Bâti éducation

- Base Permanente des Équipements
- Sports / Loisirs / Culture

NB : les données retranscrites dans la carte ci-contre sont issues principalement de la Base Permanente des Équipements 2024. Cette base de données comportant un certain nombre d'erreurs, elle a été corrigée via des observations de terrain, toutefois des erreurs ou des manques peuvent encore subsister.

© INSEE - BPE 2024 ; IGN 2023. Traitement & Réalisation : ADU, 2026.

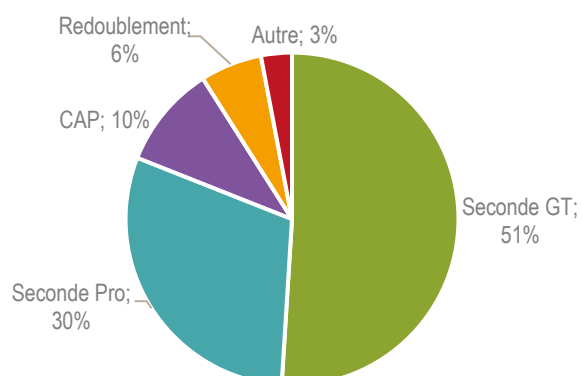
Au sein de son périmètre, le quartier des Batteries du Parc dispose d'une école maternelle, une école élémentaire neuve, et d'un lycée général et technologique. A proximité sont également situés le Foyer Grange la Dame et une Maison d'Enfants à caractère social (MECS) afin d'accompagner les enfants et les familles au mieux suivant leurs difficultés.

Des difficultés dans le collège de rattachement...

Le quartier des Batteries du Parc est désormais rattaché au collège Claude Lorius situé à Bethoncourt. Ce collège concentre de nombreux élèves de QPV (61 %), notamment des quartiers Champvallon (Bethoncourt) et Batteries du Parc (Montbéliard).

Il enregistre également, en 2024, un **taux de réussite au Diplôme National des Brevets relativement faible (64%)**.

Poursuite post 3e du collège de rattachement

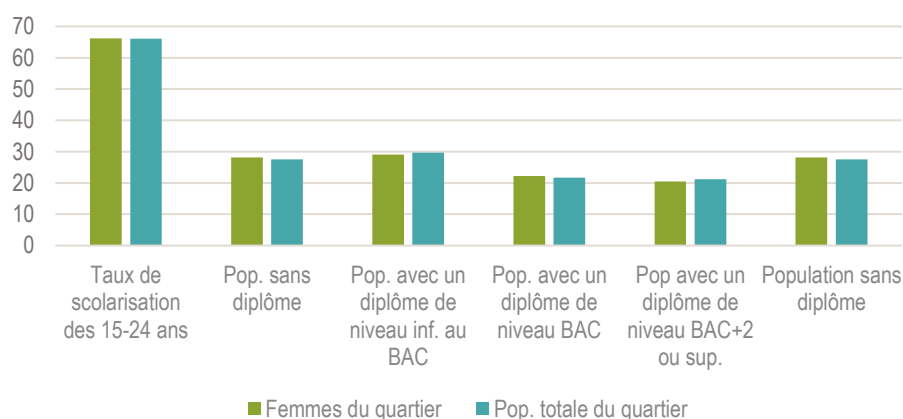


...mais un contexte plus propice à la scolarisation

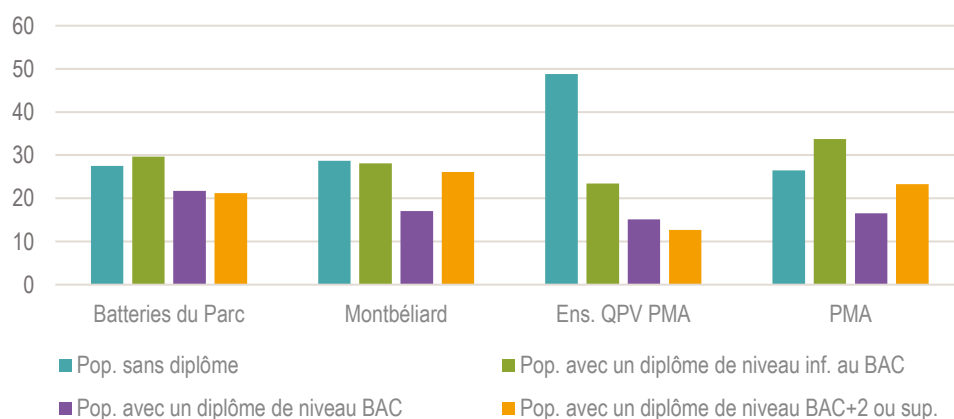
Malgré ce taux de réussite relativement faible, les élèves de 3^{ème} s'orientent vers une 2^{nde} Générale ou Technologique à 51%, et 40% suivent une voie professionnalisante leur permettant de continuer leur cursus scolaire.

Le quartier enregistre l'un **des taux de scolarisation les plus élevés des quartiers (66,1 %)**, avec une **presque parfaite équité entre les garçons et les filles**, phénomène relativement rare dans les QPV. La proximité immédiate du quartier avec le lycée Cuvier de Montbéliard et un établissement de formation (GRETA-CFA) peut notamment favoriser la poursuite de scolarisation post-3^e.

Scolarisation et niveaux de diplômes des femmes (%)



Structure des niveaux de diplôme (%)



Une population adulte aussi qualifiée qu'à l'échelle de l'agglomération

Le quartier se rapproche davantage du profil de Montbéliard ou même de PMA. Comme pour les jeunes scolarisés, presque aucune disparité entre les hommes et les femmes n'apparaît au niveau des diplômes des adultes, contrairement à la majorité des quartiers où les femmes sont souvent moins diplômées.

Même si la part des familles monoparentales est importante sur le quartier (32,6 %), l'environnement adulte plus qualifié que celui habituellement observé dans les QPV constitue un facteur favorable pour les jeunes, notamment dans leur accompagnement à la réussite éducative.



Sur Montbéliard, **182 enfants** ont été suivis individuellement en 2024 par le **Programme de Réussite Educative (PRE)**, un dispositif majeur de la politique de la ville (Source : sous-préfecture de Montbéliard)



Collège Claude Lorius – Crédit photo : ADU
Lycée Cuvier – Crédit photo : Lionel VADAM

Regard croisé sur le rapport à l'instruction



Préambule

Les données chiffrées relatives aux faits de violence et de délinquance sont peu disponibles à l'échelle infra-communale : les statistiques publiques sont produites principalement à l'échelle nationale, départementale ou communale. À l'échelle locale, les données disponibles ne permettent pas d'isoler la situation spécifique des Batteries du Parc, mais offrent des éléments de contexte utiles pour appréhender les enjeux de tranquillité publique. Dans ce cadre, l'analyse croisée avec les profils démographiques, sociaux et résidentiels du quartier met en évidence une forte

présence de jeunes, de ménages modestes et de familles monoparentales, facteurs reconnus comme influençant les besoins en matière de prévention, de médiation et de sécurité du quotidien.

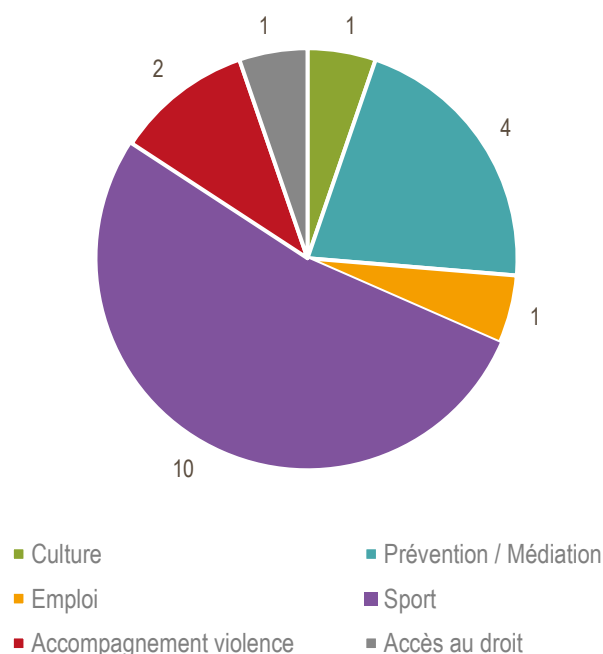
L'absence de données chiffrées fines à l'échelle du quartier invite ainsi à **privilégier une lecture qualitative et partenariale de ces enjeux, fondée sur les retours des acteurs locaux, des institutions et des habitants, ainsi que sur les actions engagées dans le cadre des dispositifs de politique de la ville.**

Une des thématiques majeures du contrat de ville 2024-2030

La population des QPV manifeste une attente particulière dans le renforcement de la tranquillité publique, que ce soit dans les espaces publics, les réseaux de transport, aux environs des établissements scolaires et sportifs, ainsi qu'aux abords des zones commerciales et des activités économiques.

A travers le contrat de ville, PMA finance de nombreuses actions de médiation et de prévention sur les quartiers : **parmi les associations soutenues sur PMA, on retrouve l'ADDSEA (Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte), ancrée dans la vie locale du quartier** : elle développe, entre autres, des actions de prévention et de médiation à travers divers chantiers jeunes (583 bénéficiaires en 2025).

Typologie des actions soutenues par le CVU de PMA



En ce qui concerne la prévention, On retrouve également **3 éducateurs de prévention spécialisés de l'ADDSEA qui interviennent sur les quartiers de la Chiffogne et de Batteries du Parc** et qui agissent dans la proximité pour prévenir les tensions et les actes de violence ou de délinquance à différents niveaux.

“ TEMOIGNAGES ”

Les Incroyables Comestibles : cultiver le lien social et la sensibilisation à l'environnement



Habitante du quartier des Batteries du Parc depuis plus de vingt ans, Cécile Baziret-Amour est à l'origine du mouvement citoyen « Les Incroyables Comestibles » sur le Pays de Montbéliard, lancé en 2012 avec l'appui de partenaires locaux. Cette initiative participative citoyenne s'est développée dans plusieurs villes de France et repose sur un principe simple : cultiver collectivement des fruits, légumes, plantes aromatiques et fleurs, accessibles librement à tous les habitants.

Au fil des années, le projet a pris différentes formes au sein du quartier, associant jardinage, compostage et sensibilisation à l'environnement. Trois composteurs collectifs ont ainsi été installés au pied des immeubles, permettant aux habitants, et notamment aux plus jeunes, de découvrir le cycle complet des déchets organiques, du compost à la production alimentaire.

L'action repose essentiellement sur l'engagement bénévole d'un petit groupe d'habitants, avec une forte implication des enfants du quartier et des écoles. Pour Cécile Baziret-Amour, « ces activités constituent avant tout un support éducatif favorisant la découverte de la nature, de l'alimentation et des enjeux environnementaux. Elles permettent également de créer des moments de rencontre et de partage entre habitants autour d'un projet concret et accessible à tous ».

Soutenue par plusieurs partenaires locaux (Ville de Montbéliard, PMA, CCAS, Habitat 25), l'initiative témoigne de la capacité des habitants à porter des projets collectifs et à contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Elle participe également à valoriser l'image d'un quartier souvent méconnu, dont les qualités paysagères et l'histoire méritent davantage d'être mises en lumière.

Le Centre social l'Envol : créer du lien et ouvrir le quartier sur son environnement

Implanté sur le quartier de la Chiffogne, le Centre social l'Envol intervient également aux Batteries du Parc auprès des familles, des enfants et des jeunes. Pour ses équipes, le quartier conserve de nombreux atouts : un cadre de vie verdoyant, un environnement résidentiel apprécié et des équipements scolaires récemment modernisés.

Les professionnels constatent toutefois une évolution des publics accueillis, marquée par une hausse de la précarité et des difficultés sociales. Les problématiques de mobilité, l'absence de commerces de proximité et l'isolement croissant de certaines personnes âgées constituent des préoccupations récurrentes. Malgré la proximité géographique du centre-ville de Montbéliard, certains habitants restent peu mobiles et rencontrent des difficultés d'accès aux services du quotidien.

L'action du Centre social vise notamment à favoriser l'ouverture du quartier sur son environnement. Sorties culturelles, découvertes de nouveaux lieux, ateliers parents-enfants ou encore brocante solidaire sont autant d'actions permettant aux habitants de se rencontrer, de rompre l'isolement et de découvrir d'autres horizons. Les équipes soulignent d'ailleurs que les habitants, et particulièrement les jeunes, sont demandeurs de ces temps d'ouverture vers l'extérieur.

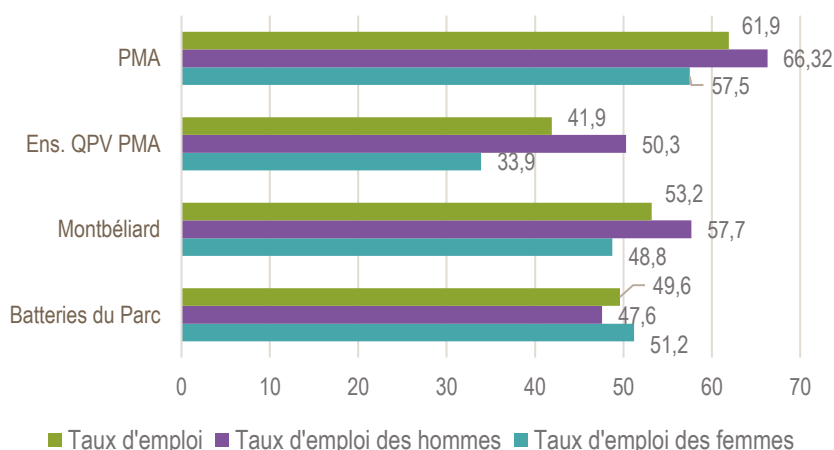


Une situation de l'emploi fragile, mais plus favorable que dans les autres QPV

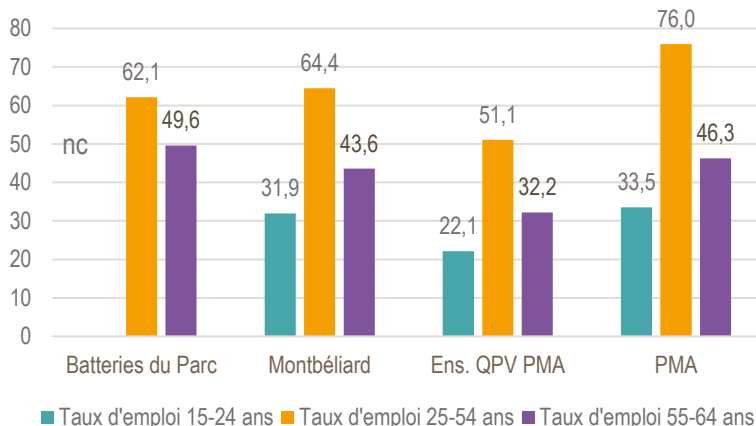
Si certains indicateurs témoignent d'une fragilité économique importante, **la situation de l'emploi aux Batteries du Parc apparaît globalement plus favorable que dans la plupart des quartiers prioritaires de l'agglomération**. Le taux d'emploi est supérieur de 8 points à celui observé dans l'ensemble des QPV de PMA, traduisant une meilleure insertion professionnelle des habitants. Cette situation est particulièrement visible chez les femmes, dont le taux d'emploi est plus élevé que dans les autres quartiers prioritaires (51,2% vs 33,9%).

Malgré ces résultats relativement favorables, le quartier demeure en retrait par rapport aux moyennes communales et intercommunales, avec un taux de chômage encore élevé (25,8%) et une présence importante de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA. Ainsi, **le quartier se situe ainsi dans une position intermédiaire : les indicateurs d'insertion professionnelle apparaissent plus favorables que dans l'ensemble des QPV, tout en restant en retrait des niveaux observés à l'échelle communale et intercommunale**.

Situation de l'emploi selon le genre (%)

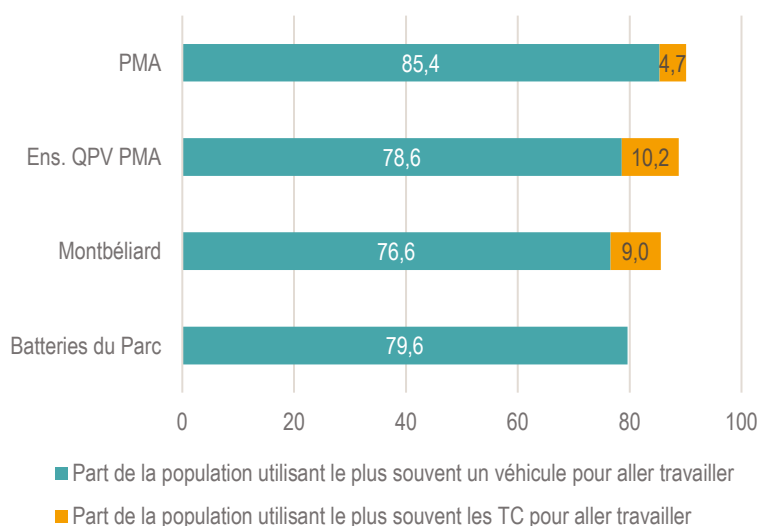


Taux d'emploi par tranche d'âge (%)



Une insertion professionnelle contrainte par la mobilité

Modes de déplacement domicile-travail (%)



Au sein des Batteries du Parc, près de 80 % des actifs occupés utilisent la voiture pour leurs déplacements domicile-travail. **Cette forte dépendance à l'automobile s'explique notamment par la localisation du quartier sur les hauteurs de Montbéliard, son éloignement relatif des principaux pôles d'emploi et la faible présence d'alternatives de transport adaptées à certains horaires de travail.** Si cette situation ne préjuge pas des situations individuelles, elle peut constituer une contrainte supplémentaire pour les ménages non motorisés et limiter l'accès à certaines opportunités professionnelles.

Les enjeux de mobilité demeurent ainsi étroitement liés aux questions d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle.

Un profil de demandeurs d'emploi moins fragilisé que la moyenne des QPV

Les demandeurs d'emploi du quartier sont majoritairement des personnes en âge d'être actives, avec une forte représentation des 26-49 ans (70%), soit un profil proche de celui observé dans les autres QPV. Toutefois, les Batteries du Parc présentent certains indicateurs plus favorables que dans les autres quartiers : le taux de chômage est plus faible et la part des allocataires percevant le RSA est également inférieure à celle observée dans l'ensemble des QPV.

Ces éléments traduisent **une situation globalement moins fragilisée, même si les difficultés d'insertion demeurent réelles pour une partie des habitants.**

En effet, la présence de demandeurs d'emploi peu qualifiés (majoritairement niveau CAP-BEP) et/ou en situations de chômage de longue durée (plus de 2 ans) rappelle la nécessité de poursuivre les actions d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de qualification professionnelle.

« La Fédération Léo Lagrange propose le dispositif Alphaléo, un programme d'insertion professionnel pour les jeunes de 16 à 25 ans. 300 jeunes en décrochage scolaire, en rupture familiale ou avec des problématiques administratives sont accompagnés en complément de la mission local »

Paul Ben Achmi, directeur du Centre social
l'Envol de Montbéliard

Regard croisé sur la situation d'emploi

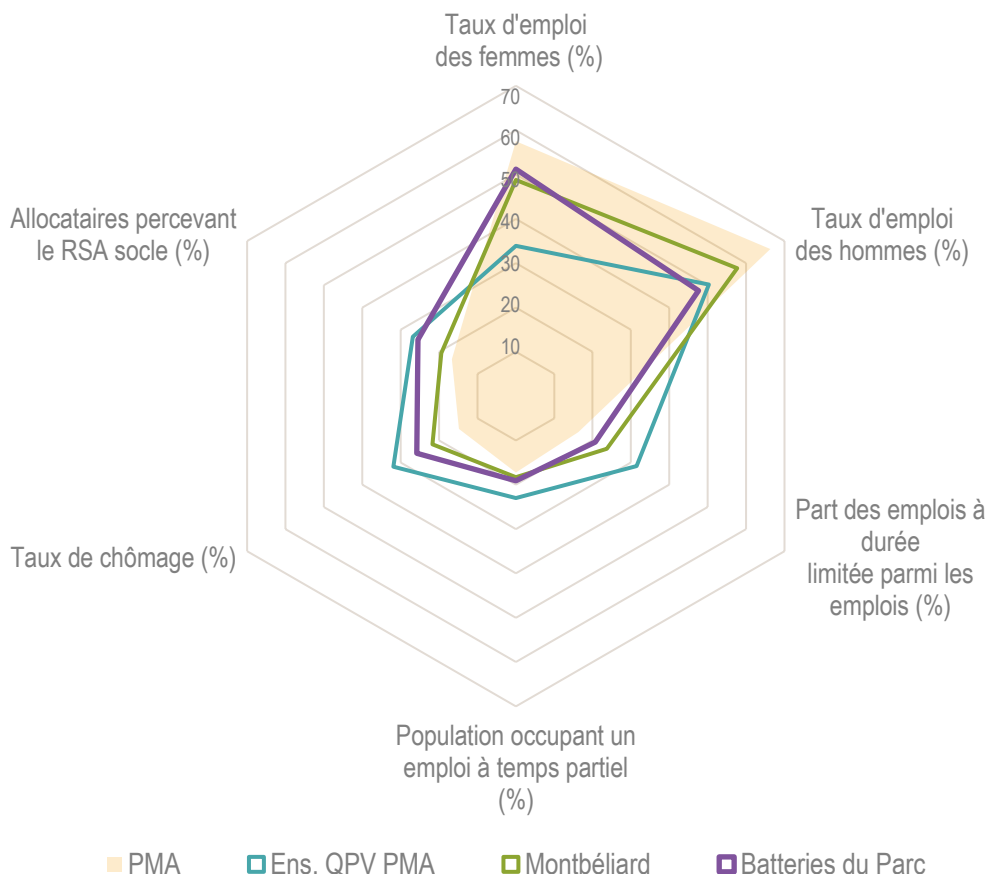


Eclairage :

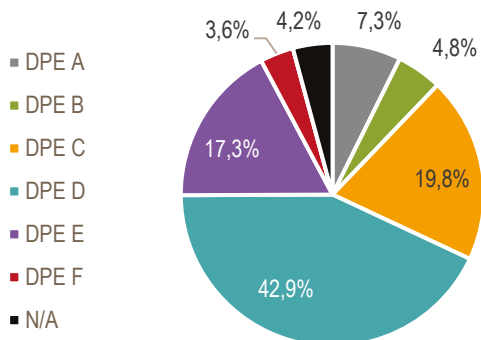
Le taux d'emploi mesure la part des personnes en âge de travailler occupant un emploi (nombre de personnes ayant un emploi / population des 15-64 ans).

Le taux de chômage correspond à la part des actifs recherchant un emploi sans en trouver (nombre de personnes au chômage / population active en emploi ou en recherche active d'emploi).

Ces deux indicateurs sont complémentaires et permettent d'appréhender différentes dimensions de l'insertion professionnelle.



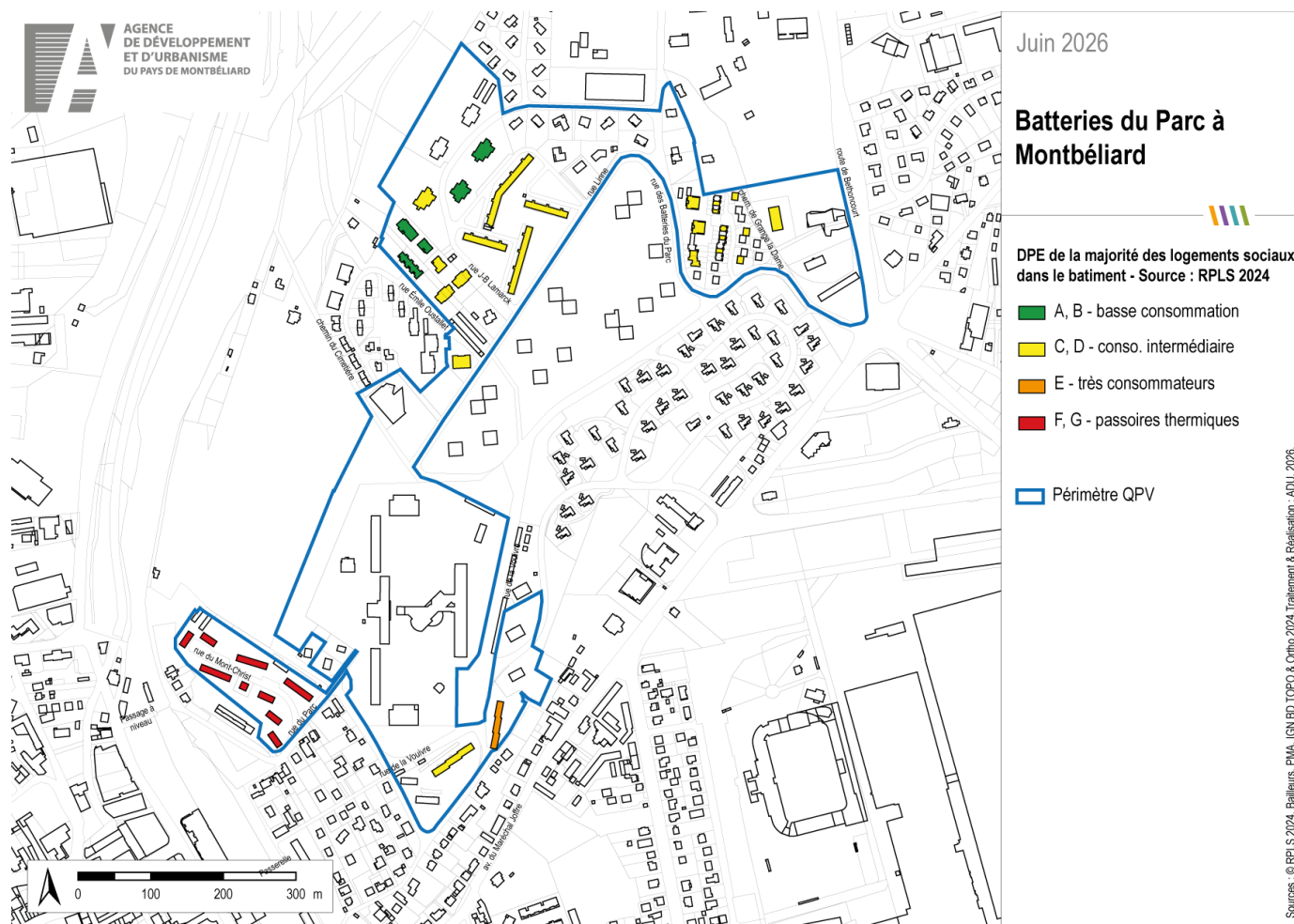
De nombreuses passoires énergétiques en cours de rénovation thermique

DPE logements sociaux Batteries du Parc
1er janvier 2024

Le parc de logements sociaux du quartier est majoritairement composé de logements dont le diagnostic de performance énergétique (DPE) est situé entre C et D (63%), un taux aligné avec celui observé sur Montbéliard (62%). Néanmoins, **le parc est aussi composé d'une part importante de logements énergivores (21%)**, ce qui constitue un indicateur de précarité dans le logement. Toutefois, des rénovations sont actuellement effectuées par certains bailleurs, afin de renforcer les performances énergétiques de leur parc de logements.

La carte ci-dessous spatialise la répartition des classes DPE des logements sociaux par bâtiment sur le quartier : pour chaque bâtiment, la classe DPE affichée correspond à la classe la plus fréquente parmi les logements sociaux qui le composent.

Ex : un bâtiment affiché en vert sur la carte ne signifie pas que tout le bâtiment est classé en A ou B, mais que la majorité des logements qui le composent sont classés en A ou B.



Une végétalisation plus importante du quartier

En 2021, le Dr Cecil Konijnendijk, chercheur-enseignant néerlandais et co-directeur du NBSI (Nature Based Solutions Institute : institut pour les solutions basées sur la nature), a introduit le principe 3-30-300. Selon lui, chacun devrait :

- Voir au moins 3 arbres autour de lui ;
- Se déplacer dans des quartiers où 30% de l'espace est couvert d'arbres ;
- Vivre à moins de 300m d'un espace vert.



A l'échelle des Batteries du Parc, bien que le quartier soit en majorité minéralisé (62%), il compte aussi **de nombreux espaces verts dans ou à proximité de son périmètre immédiat, avec un patrimoine arboré important**, ce qui est un atout pour le cadre de vie des habitants.

La carte ci-dessous répertorie les différents espaces naturels accessibles à 300m, ce qui correspond à 5 minutes à pied pour une personne marchant à 3,6 km/h (vitesse normale de marche) :

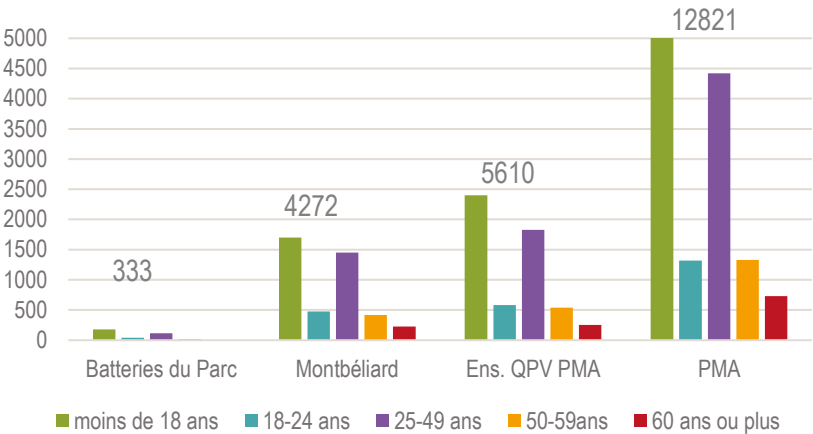


Des jeunes plus précaires, mais une offre de santé relativement accessible

Le quartier des Batteries du Parc présente des enjeux de santé étroitement liés à sa structure démographique et sociale. Près d'un tiers des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie disposent de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), traduisant la présence d'une population aux ressources modestes et soulignant l'importance des dispositifs facilitant l'accès aux soins.

Cette situation concerne particulièrement les jeunes, les moins de 18 ans représentant une part importante des bénéficiaires de cette couverture (53,2% vs 42,8% pour l'ensemble des QPV).

Bénéficiaires de la C2S non participative



¹ C2S non participative : couverture Complémentaire Santé Solidaire financée par l'Etat, destinée aux personnes modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Le quartier ne dispose pas d'une offre médicale implantée dans son périmètre strict. Les habitants bénéficient toutefois d'une offre de soins de proximité relativement favorable. Dans un rayon de 300 mètres, plusieurs professionnels et établissements de santé sont accessibles, avec notamment 2 médecins généralistes, 5 dentistes et une pharmacie, offrant aux habitants un accès rapide aux soins du quotidien.

Ces éléments mettent en évidence un double enjeu : accompagner les besoins spécifiques d'une population en partie fragile tout en s'appuyant sur les ressources existantes du territoire pour favoriser le recours aux soins et prévenir les inégalités de santé.

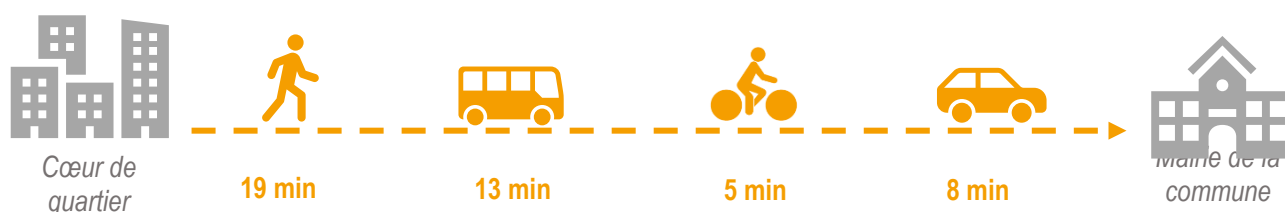
L'offre médicale rapportée pour 1000 habitants

	Batteries Du Parc	Montbéliard	Ensemble QPV	PMA
Médecins généralistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300m	1,5	1,3	1,2	0,7
Dentistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	3,8	1,3	0,6	0,5
Pharmacies pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,8	0,3	0,5	0,4

Une mobilité contrainte, fortement dépendante de l'automobile

Le quartier des Batteries du Parc bénéficie d'une desserte en transports en commun assurée par deux lignes de bus et cinq arrêts répartis sur le territoire, représentant près de 236 passages quotidiens en semaine. Toutefois, **contrairement à d'autres quartiers prioritaires de l'agglomération, il n'est pas desservi par une ligne de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) et seule une faible part des logements se situe à moins de cinq minutes à pied d'un arrêt de ce type de transport (6%)**. Les habitants s'appuient ainsi largement sur l'automobile pour leurs déplacements quotidiens : près de 84% des ménages disposent d'au moins un véhicule, une proportion supérieure à celle observée dans les autres QPV de PMA.

Cette forte motorisation s'explique en partie par les caractéristiques géographiques du quartier. Implanté sur les hauteurs de Montbéliard, **les Batteries du Parc sont marquées par un relief important, avec une pente moyenne d'environ 7%, constituant une rupture géographique avec le centre-ville et les vallées environnantes.** Si cette configuration n'empêche pas les déplacements, elle peut renforcer la dépendance à la voiture et constituer une contrainte pour les ménages non motorisés, notamment pour l'accès aux services, aux commerces et aux pôles d'emploi situés à l'extérieur du quartier.



Pour aller plus loin

**Retrouvez l'ensemble des données chiffrées de l'atlas du quartier
en scannant ce QR Code**



GLOSSAIRE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Similaire à une mutuelle, la C2S est attribuée soit gratuitement, soit en contrepartie d'une cotisation minimale (1€ par jour et par personne maximum), en fonction des revenus.

Diplôme inférieur au BAC : Les diplômes inférieurs au baccalauréat (ou niveau infra-bac) correspondent au niveau 3 de la nomenclature officielle française. Les principaux diplômes de cette catégorie sont le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) et le BP (Brevet Professionnel).

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est constituée par une personne qui réside avec un ou plusieurs de ses enfants et qui ne vit pas en couple avec une autre personne du ménage.

Indice de Gini : L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc. Ainsi, pauvreté et inégalités ne se superposent pas mécaniquement

Indice de jeunesse : L'indice de jeunesse est calculé en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

Niveau de vie : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : Au sens du recensement de la population, le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). La population active comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Taux d'emploi : Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Taux de vacance de l'INSEE : Le taux de vacance calculé par l'INSEE à partir du recensement de la population correspond à la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé alors qu'il est :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire mais pas encore occupé ;
- en attente de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (ex : logement vétuste, etc).

Il s'agit donc d'une situation constatée à un moment donné, sur l'ensemble des logements, et non d'un suivi du logement dans le temps.

Taux de vacance du RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) : Le taux de vacance est calculé sur les logements sociaux loués ou proposés à la location (en excluant les logements vides pour raisons techniques). Le RPLS distingue la vacance totale (de quelques jours à plusieurs années) et la vacance structurelle (de plus de 3 mois) susceptible de traduire des difficultés durable de location du logement. En-dessous du seuil de 3 mois, on parle de vacance frictionnelle pour désigner la vacance temporaire inhérente au fonctionnement normal du marché (changement de locataire, remise en état, travaux légers, commercialisation, etc.).

Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

SYNTHESE

Le quartier des Batteries du Parc présente **un profil singulier au sein des quartiers prioritaires de l'agglomération. Quartier résidentiel jeune et familial, il bénéficie d'un cadre de vie apprécié, marqué par la présence d'importants espaces végétalisés et d'un environnement urbain relativement apaisé.** Les indicateurs mettent en évidence plusieurs ressources sur lesquelles le territoire peut s'appuyer : une insertion professionnelle globalement plus favorable que dans les autres QPV, un environnement éducatif structurant, des initiatives associatives porteuses de lien social et des ressources de proximité sur lesquelles le territoire peut s'appuyer.

Dans le même temps, **le quartier est confronté à des fragilités sociales et économiques qui touchent une partie de sa population.** La précarité de certains ménages, les besoins d'accompagnement des familles, les enjeux de santé ou encore les difficultés rencontrées par certains publics dans leurs parcours d'insertion invitent à poursuivre les actions de solidarité et de prévention engagées sur le territoire.

Les **caractéristiques géographiques du quartier constituent également un enjeu structurant.** L'absence de commerces de proximité, la dépendance à l'automobile et certaines contraintes d'accessibilité renforcent les interactions avec les communes et quartiers voisins. Dans ce contexte, les mobilités, l'accès aux services et le développement des continuités urbaines apparaissent comme des leviers importants pour conforter l'attractivité résidentielle du quartier.

Les principaux enjeux pour les années à venir consistent ainsi à **préserver les qualités résidentielles et environnementales des Batteries du Parc tout en accompagnant les évolutions sociales de sa population.** Le renforcement des parcours éducatifs, professionnels et résidentiels, le soutien aux initiatives locales et le développement des liens avec les centralités et équipements environnants constituent autant de leviers pour consolider la place du quartier dans les dynamiques de l'agglomération.



Président de l'ADU : **Patrick FROEHL**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Eglantine HUE, Mélanie LIBANINI,
Anaïs VINCENT, Sandrine WATEL
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 1766-6058

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de
Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr